



Des nouvelles du « Luxembourg »

<http://www.fluvialnet.com/murmures-actualites-le-port-danvers-a-coule-le-luxembourg-a-coups-de-coils/8144>

Depuis Vendredi 16 Mars à 11h58, le Luxembourg git par quelques 15 m de fond dans le port de Kallo (Rive gauche de l'Escaut à Anvers).

Xavier et Florence prennent leurs dispositions pour assurer la préservation de leurs droits avant de regagner leur domicile dans le Sud de la France : nous reviendrons plus tard sur les aléas de ces derniers jours pour dire à toute la profession les pièges du code des assurances et l'utilisation qui en est faite par des agents largement indécents.

Aujourd'hui, c'est la réserve qui s'impose pour ne pas risquer de porter le moindre préjudice à notre confrère dans la misère. Sachez simplement qu'ils se sont entourés de conseils judicieux et ont déjà pris des dispositions qui leur permettront le moment venu d'apporter les preuves révélatrices de la responsabilité écrasante des manutentionnaires.

Autour d'eux, la solidarité s'exprime de multiples façons : Des délégations de bateliers sont venues sur place à l'écluse de Kallo pour apporter de premières aides financières. Les mails se succèdent de ceux qui demandent comment envoyer leurs participations financières. Pour cela, c'est très simple : VAGUS VAGRANT a organisé une démarche qu'il suffit de suivre :

- **Dans une enveloppe cachetée, déposez votre don (à l'ordre de Xavier Raillard s'il s'agit d'un chèque).**
- **Sur l'enveloppe écrire votre nom et devise du bateau.**
- **Vous remettez cette enveloppe fermée dans une autre enveloppe à envoyer à l'adresse suivante:**

**Marines-Informatique
Bateau "LUXEMBOURG"
28 rue de la Gare
89140 Pont sur Yonne**

L'information circule sur tous les « canaux » : de Fluvial à Bord à Bord, sur Face Book, aux Pays bas, en Belgique, l'affaire a suscité beaucoup d'émotion.

Dans tous les cas, ce gravissime accident pose avec force la question des prescriptions en matière de manutention :

- pourquoi n'existe-t-il, au niveau de l'Europe, aucune disposition réglementaire qui fixe les conditions dans lesquelles les manutentions doivent être exécutées ?
- Qui autorise les pouvoirs publics de tous les pays d'Europe à laisser le batelier à lui-même pour tenter d'imposer un minimum de précautions au chargement ou au déchargement ?
- Qui autorise la mise en place d'un droit de mafia portuaire qui peut imposer sa brutalité et mettre en péril la vie et le matériel des transporteurs par eau ?

Pour nous, Français, sachons simplement que pendant que Xavier et Florence se débattent à tenter de préserver leurs droits à être indemnisés, en ce moment même, sur la Seine, voguent les grands décideurs de notre sort Fluvial avec le Voyage des Nautés !

Dans l'esprit de convivialité qui préside à ce type de manifestation, notre bon Président de la CNBA (Michel DOURLENT) pourra en profiter pour convaincre notre bon Directeur Général de VNF (Mr PAPINUTTI) de l'absolue nécessité de mettre en place des directives et prescriptions techniques dans les ports et pour le respect de principes élémentaires de manutention: ça pourrait éviter des petits désagréments comme ceux qui viennent de frapper notre confrère du LUXEMBOURG.

Il est vrai que ses déboires ne représentent rien en regard des préoccupations qu'aurait eues notre bon Président de VNF (Mr GEST) si le Sénat et l'assemblée Nationale avaient adopté l'amendement présenté par La glissoire pour les obliger à mettre en place un Comité National paritaire chargé de ces questions: **LA SOUS COMMISSION qu'ils préconisent à la place va leur permettre de SOUS ESTIMER les problèmes** et à ce sujet, on ne les voit pas se précipiter pour faire la première réunion !

Il devient de plus en plus INADMISSIBLE de voir tout ce beau monde énoncer de bonnes grosses affirmations sur le développement du transport fluvial pendant que ceux qui transportent se trouvent de jour en jour en plus grande précarité ...et EN DANGER.

Dans tous les cas, il faut bien savoir que la volonté absolue de VNF est de ne pas travailler de façon rigoureuse à l'élaboration de dispositions règlementaires dans le domaine de l'Hygiène, de la Sécurité et du cadre de vie des Bateliers.

Il faut hélas aussi se rendre à l'évidence que le PRESIDENT DE LA CHAMBRE DE LA BATELLERIE a délibérément choisi de noyer ce problème en acceptant la création de la SOUS COMMISSION à la COMMISSION NATIONALE DES USAGERS préconisée par VNF, alors que les 3 Présidents de Régions de la CNBA ont clairement dénoncé l'inutilité des COMMISSIONS DES USAGERS qui n'ont aucun pouvoir de décision mais permettent à VNF d'affirmer à qui veut l'entendre (y compris au Parlement par la voix de son Président Alain GEST) que les bateliers ont été consultés : MENSONGE HONTEUX !

**Dans quelques semaines, il faudra voter pour renouveler la
Chambre de la Batellerie
Ce sera de la responsabilité de chaque batelier
de choisir ceux et celles qui proposeront
de mettre un terme à la condescendance de la Chambre
à l'égard de VNF et du Ministère**

De 7H50 à 11H58, il est resté comme ça : même les pompiers n'avaient pas de pompe pour empêcher le remplissage de la salle des machines ! DOULEUR ET HONTE !

